



## **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

**Par**

**M. Darrell Samson  
Président de la CPS Amérique**

Assemblée régionale Europe  
Le mercredi 13 novembre 2024

Monsieur le chef de la délégation de l'Assemblée de la République du Kosovo auprès de l'APF,  
Madame la déléguée régionale Europe,  
Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents de section,  
Chers collègues et distingués invités,

Il me fait plaisir d'être avec vous aujourd'hui pour vous présenter un bref portrait des dernières activités de la Région Amérique. Comme plusieurs d'entre vous étaient présents à la 49<sup>e</sup> Session de l'APF à Montréal, je vous présente que les activités auxquelles notre Région a participé depuis juillet dernier.

À titre de président de la section canadienne, je tiens d'ailleurs à remercier toutes les sections européennes qui ont fait le déplacement jusqu'à Montréal, et qui ont délégué des jeunes représentants au 10<sup>e</sup> Parlement francophone des jeunes. Cette Session n'aurait pas

connu un tel succès sans la participation active de vos sections. Encore une fois, merci!

Permettez-moi maintenant de vous parler de la **39<sup>e</sup> Session de l'Assemblée régionale Amérique**, qui s'est déroulée du 6 au 10 août 2024 à Toronto, en Ontario.

Organisée par la section ontarienne, elle avait comme thème principal : « L'impact socioéconomique de l'immigration francophone ». Pour les communautés francophones en situation minoritaire comme la mienne, les immigrants francophones sont essentiels au maintien et à la pérennité du français. Leur arrivée permet de renforcer le tissu social et culturel, d'assurer la transmission de la langue et de dynamiser les institutions francophones comme les écoles et les centres communautaires. L'arrivée d'immigrants francophone peut stimuler l'économie locale et enrichir le marché du travail.

Grâce aux conférences et séances de travail organisées par l'Assemblée législative de l'Ontario, nous avons pu en apprendre davantage sur l'accueil initial des nouveaux arrivants francophones, et leur intégration dans la communauté et le milieu scolaire. Ce fût aussi l'occasion d'échanger entre nous, et avec des acteurs du milieu, sur les enjeux de la régionalisation de l'immigration, de la reconnaissance des acquis professionnels et du financement des écoles francophones.

Au niveau fédéral au Canada, nous avons adopté une loi pour moderniser la *Loi sur les langues officielles*. Depuis 1969, cette loi assure les droits linguistiques des Canadiens et protège les communautés en situation minoritaire.

La réforme de la loi prévoit maintenant l'obligation de créer une politique fédérale en immigration francophone pour assurer le maintien et

l'accroissement du poids démographique des francophones au Canada.

En marge de la 39<sup>e</sup> Session de la Région Amérique, s'est aussi tenue la **Conférence des présidences de section** de notre Région. Cette rencontre a permis aux sections d'être informées de l'avancement du plan stratégique de la Région Amérique 2023-2030 et du projet de révision de notre Règlement. À l'issue de cette réunion, il a été convenu d'intégrer au nouveau Règlement une procédure sur les déplacements des parlementaires de la Région Amérique, et de formaliser les pratiques d'attribution de nos postes de responsabilités.

Puisque notre Règlement est toujours en cours de révision, je compte bien m'inspirer du vôtre pour formuler de nouvelles propositions en vue de la prochaine réunion de la Conférence, prévue à l'hiver 2025.

Outre ces activités statutaires, nous avons aussi participé à plusieurs événements. Ces activités étaient en lien avec nos priorités stratégiques d'être plus impliqués auprès de la jeunesse et plus engagés auprès des acteurs de la francophonie des Amériques.

C'est ainsi qu'une délégation parlementaire s'est rendue chez moi, en Nouvelle-Écosse, pour assister au Congrès mondial acadien et à la 7<sup>e</sup> édition du Forum des jeunes ambassadeurs de la Francophonie des Amériques. Ce forum nous a permis d'échanger avec une cinquantaine de jeunes leaders, issus de 22 territoires du continent américain, sur l'engagement politique et les nouvelles technologies.

Toujours dans le but d'être plus à l'écoute de la jeunesse francophone et de leurs préoccupations, nous avons aussi assisté à deux congrès sur l'éducation francophone. En tant qu'ancien enseignant, il est pour moi essentiel de nous assurer

de la qualité de l'enseignement en français au sein de nos sections respectives.

La Région Amérique a aussi eu l'opportunité de rayonner à l'international via notre rapporteure au Réseau des jeunes parlementaires, M<sup>me</sup> Madwa-Nika Cadet. En effet, elle a contribué activement à la diffusion du dernier Avis de l'APF lors du Symposium sur la mobilité citoyenne francophone, en plus d'en faire la promotion à TV5 Monde et à l'émission de l'OIF « Palabre ». Cet Avis représente un bel exemple de collaboration entre nos Régions, ce dernier ayant été développé par Mme Cadet en étroite collaboration avec l'ancien rapporteur de la Région Europe au Réseau des jeunes, M. Pierre-Yves Lux. Enfin, Mme Chantal Soucy a également participé à la Mission d'observation électorale de la Francophonie, qui s'est déroulée à l'occasion du scrutin présidentiel en Moldavie.

Avant de conclure, je souhaite profiter de l'occasion pour féliciter la nouvelle Délégué régionale Europe, Mme Anne Lambelin, et la remercier pour son invitation à assister à votre 36<sup>e</sup> Assemblée régionale Europe. Je compte bien lui rendre la pareille en l'invitant à notre 40<sup>e</sup> Assemblée régionale Amérique, qui aura lieu du 9 au 12 septembre 2025 à Québec.

La qualité de l'accueil qui nous a été offert par le parlement kosovar et la richesse de nos échanges rappellent l'importance des forums comme le nôtre. La guerre en Ukraine, la manipulation de l'information et l'ingérence étrangère sont aussi des sujets qui nous préoccupent en Amérique.

Dans les derniers mois, il a beaucoup été question au Canada de potentiels actes d'ingérence de la part de gouvernements ou d'acteurs mal intentionnés envers le Canada.

L'adoption de la *Loi concernant la lutte contre l'ingérence étrangère* en juin 2024 permettra une meilleure détection de menaces à la sécurité.

En parallèle, l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux travaille pour faire la lumière sur cette question dans le système électoral et gouvernemental canadien.

Nous vivons dans un monde où l'on voit une remise en question de la démocratie au profit de régimes autoritaires. Il est primordial de continuer à renforcer nos liens pour défendre la démocratie, l'État de droit et les droits humains.

Je vous remercie pour votre accueil et votre attention.